

Association "ONCOLIA"

Siège social : 8, rue Adolphe Seyboth

67000 STRASBOURG

Registre des Associations
TI Strasbourg Vol 82 folio 271
N° SIRET 451 381 354 00013 APE 851C

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 9 juin 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- . le contrôle des comptes annuels de l'association "ONCOLIA", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- . la justification des appréciations,
- . les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité de coordination. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

..../....

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des contrôles pour vérifier l'application de ces méthodes.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier inclus dans le rapport d'activité du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Strasbourg, le 10 juin 2013

Le Commissaire aux comptes



FIDEC
Fiduciaire d'Economie S.A.
Société d'expertise comptable et de Commissariat aux Comptes
Le Président-Directeur Général

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	6 458	6 458				
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	41 607	41 607					
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL I	48 065	48 065				
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	42 208		42 208	81 968	39 760	48.51
	Autres créances						
Valeurs mobilières de placement	227 286		227 286	223 915	3 371	1.51	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	63 517		63 517	47 527	15 990	33.64	
Charges constatées d'avance (3)				60	60	100.00	
	TOTAL III	333 011		333 011	353 470	20 459	5.79
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	381 077	48 065	333 011	353 470	20 459	5.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
		101 663		96 134		5 529	5.75
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		4 055		5 529	1 475	26.67
Autres fonds associatifs							
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	203 455		215 455		12 000	5.57	
TOTAL I		309 173		317 118	7 945	2.51	
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 820		7 480	1 660	22.19
	Dettes fiscales et sociales		17 726		28 760	11 034	38.37
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes							
Instruments de trésorerie		293		113	180	159.61	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV		23 839		36 352	12 514	34.42
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		333 011		353 470	20 459	5.79

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

23 839

36 352

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	92 580		137 254		44 674	32.55
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations	12 710		14 470		1 760	12.16
Autres produits						
TOTAL I	105 290		151 724		46 434	30.60
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	20 659		34 611		13 952	40.31
Impôts, taxes et versements assimilés	422		819		397	48.49
Salaires et traitements	55 282		68 674		13 392	19.50
Charges sociales	42 579		51 533		8 953	17.37
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)			0		0	100.00
TOTAL II	118 942		155 637		36 695	23.58
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	13 652		3 913		9 739	248.93
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12 31/12/2011	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 107	4 517	2 589	57.32
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	7 107	4 517	2 589	57.32
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		112	112	100.00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI		112	112	100.00-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	7 107	4 406	2 701	61.30
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	6 545	493	7 038	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 000	5 927	6 073	102.46
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	12 000	5 927	6 073	102.46
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12 000	5 927	6 073	102.46
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 400	891	509	57.13
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	124 397	162 169	37 772	23.29-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	120 342	156 639	36 297	23.17-
SOLDE INTERMEDIAIRE	4 055	5 529	1 475	26.67-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	4 055	5 529	1 475	26.67-

ASSOCIATION ONCOLIA
8 RUE ADOLPHE SEYBOTH

67000 STRASBOURG

ANNEXE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

LEVY - GEISSMANN & ASSOCIES
39 - 41 RUE DU JEU DES ENFANTS

67000 STRASBOURG
03.90.22.49.70

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 333 011.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 105 290.00 Euros et dégageant un excédent de 4 054.83 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

R.A.S

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 458		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 607		
TOTAL	41 607		
TOTAL GENERAL	48 065		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			6 458	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			41 607	
TOTAL			41 607	
TOTAL GENERAL			48 065	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	6 458			6 458
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 607			41 607
TOTAL	41 607			41 607
TOTAL GENERAL	48 065			48 065

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	1 548	1 548	
Débiteurs divers	40 660	40 660	
TOTAL	42 208	42 208	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 820	5 820		
Personnel et comptes rattachés	4 043	4 043		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 861	11 861		
Impôts sur les bénéfices	1 400	1 400		
Autres impôts taxes et assimilés	422	422		
Autres dettes	293	293		
TOTAL	23 839	23 839		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	42 208
Disponibilités	5 832
Total	48 040

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Détail des produits à recevoir

	Montant
Subvention à recevoir - 3C Clinique	
Remboursement / Taxe sur les salaires	35 940
Subvention clinique de l'Orangerie	1 548
Intérêts courus à recevoir	4 720
Total	5 832
	48 040

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 820
Dettes fiscales et sociales	15 904
Autres dettes	293
Total	22 017

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Détail des charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	
- Honoraires	5 820
Dettes fiscales et sociales	
- Provision pour congés payés	4 043
- Charges/congés payés	1 637
- Organismes sociaux 4T12	10 226
Divers charges à payer	
- Frais poste + frais de déplacement	213
- AST médecine du travail	78
Total	22 017

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

A l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2013 de l'association ONCOLIA

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L 612-5 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L 612-5 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article L 612-5 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

.../....

Avec l'association RONA

Cette association met gratuitement à la disposition de l'association ONCOLIA un bureau situé 8 rue Seyboth 67000 STRASBOURG.

Personne concernée :

Association ONCOLIA, membre fondateur de l'association RONA.

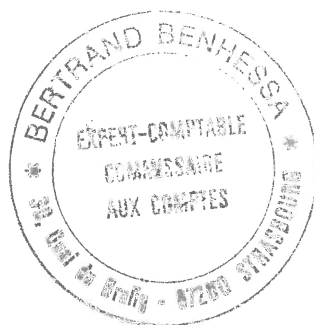
Avec la SCP « STRASBOURG ONCOLOGIE LIBERALE »

Cette SCP a déposé à l'INPI la marque ONCOLIA.

Elle met gratuitement à la disposition de l'association cette même marque.

Strasbourg, le 10 juin 2013

Le Commissaire aux comptes



FIDEC
Fiduciaire de l'Economie S.A.
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Le Président-Directeur Général

